



Conseil Economique
et Social

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1989/65
6 février 1989

Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Quarante-cinquième session
Point 9 de l'ordre du jour

LE DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES ET SON APPLICATION
AUX PEUPLES ASSUJETTIS A UNE DOMINATION COLONIALE OU ETRANGERE
OU A L'OCCUPATION ETRANGERE

Lettre datée du 1er février 1989, adressée au Président de la Commission
des droits de l'homme par l'Ambassadeur du Viet Nam auprès de l'Office
des Nations Unies à Genève

J'ai l'honneur de vous transmettre le document (ci-joint), contenant des renseignements pour l'examen par la Commission du point 9 de l'ordre du jour de sa quarante-cinquième session relatif au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et son application aux peuples assujettis à une domination coloniale ou étrangère ou à l'occupation étrangère.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire circuler ce document comme document officiel de la Commission.

Ambassadeur
Chef de la délégation
du Viet Nam

[Signée]

TRAN HOAN

Annexe

NOUVEAUX DEVELOPPEMENTS POSITIFS DANS LE PROCESSUS
DE LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION POLITIQUE
AU PROBLEME DU KAMPUCHEA

Depuis la quarante-quatrième session de la Commission des droits de l'homme, il a été témoigné de nouveaux développements positifs dans le processus de la recherche d'une solution politique au problème du Kampuchea dont ci-dessous, les plus saillants :

1. La Réunion officielle de Jakarta (JIM) du 25 au 28 juillet 1988 :

a) C'était la première fois, après 10 ans de tension et d'impasse, que les quatre factions kampuchéennes et les deux groupes de pays en Asie du Sud-Est se sont rencontrés à Jakarta dans une réunion de deux étapes pour discuter de la solution politique au problème du Kampuchea.

b) Les discussions ont abouti à des résultats importants dont le plus important a été relaté dans la déclaration de clôture du Président de la réunion, S.E. M. Ali Alatas, Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie :

"Toutes les parties à la réunion sont d'une identité de vue que les deux questions cruciales et étroitement liées l'une à l'autre de la solution politique du problème kampuchéen sont le retrait des troupes vietnamiennes dans le cadre d'une solution politique globale et l'empêchement du retour des politiques et des actes de génocide de Polpot, la garantie de la fin de l'ingérence étrangère et de la cessation de la fourniture d'armes aux factions khmères opposées".

c) La réunion a décidé de créer un groupe de travail composé de hauts fonctionnaires des parties à la réunion. Ce groupe de travail a tenu sa première réunion du 17 au 19 octobre 1988 à Jakarta et a recommandé que la deuxième réunion officielle à Jakarta soit tenue pendant la troisième semaine de janvier 1989. A présent, toutes les parties concernées ont convenu que la deuxième réunion officielle (JIM 2) aura lieu à Jakarta du 19 au 21 février prochain.

2. Le Viet Nam a achevé le retrait de 50 000 volontaires vietnamiens à la fin de décembre 1988 et a, à plusieurs reprises, confirmé que le reste sera retiré au plus tard en septembre 1989 dans le cadre d'une solution politique pour le problème du Kampuchea. Au cas où l'on ne pourrait parvenir à une solution politique, les volontaires vietnamiens se retireront totalement en 1990.

3. En outre, d'autres développements positifs ayant trait à la recherche d'une solution politique au problème du Kampuchea se sont déroulés ces derniers mois, à savoir :

a) La rencontre au sommet de trois factions au Kampuchea en Fère-en-Tardenois du 7 au 8 novembre 1988. A cette rencontre, il a été convenu que sera créé un comité de travail composé de trois à six hauts fonctionnaires de chaque faction ayant pour tâche d'étudier toute possibilité d'une solution politique globale au problème du Kampuchea.

b) La réunion des Ministres des affaires étrangères des pays non-alignés suivants : Cuba, Inde, Indonésie, Viet Nam, Zimbabwe et le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Nicosia le 6 septembre 1988. Les participants à cette réunion ont hautement apprécié les accords obtenus à la réunion officieuse de Jakarta concernant les deux questions cruciales de la solution politique au problème du Kampuchea.

c) La visite du Vice-Premier Ministre de la Malaisie S.E. M. Abdul Ghafar Baba au Viet Nam du 26 au 29 août 1988. Dans le communiqué conjoint Viet Nam-Malaisie, il a été souligné que les deux parties se félicitent des résultats de la JIM. La JIM traduit les efforts déployés dans la région en vue de rechercher une solution globale et durable au problème du Kampuchea. Les deux parties constatent que la JIM constitue un pas positif dans cette direction, acceptent de participer activement aux efforts du groupe de travail créé par la JIM et souhaitent que des progrès seront obtenus. Les deux parties sont d'accord de travailler pour le succès de la JIM.

d) La visite du Ministre des affaires étrangères des Philippines S.E. M. Raoul Manlapus au Viet Nam du 27 au 29 novembre 1988. Dans le communiqué conjoint Viet Nam-Philippines issu de cette visite il a été mentionné que les deux parties constatent avec satisfaction que le problème du Kampuchea est en train d'être réglé par les négociations. Les deux parties apprécient hautement les résultats obtenus à la JIM en juillet 1988 et se sont mises d'accord que les consultations et la coopération seront concertées entre les deux parties et avec les parties directement concernées ainsi que les autres parties concernées pour le succès de la JIM 2 prévu pour le début de 1989.

e) La visite du Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande S.E. M. Siddhi Savetsila, au Viet Nam du 9 au 12 janvier 1989. Dans le communiqué conjoint Viet Nam-Thaïlande issu de cette visite, il a été écrit notamment que les deux parties se sont mises d'accord sur la nécessité de coopérer pour accélérer le processus d'une solution politique au problème du Kampuchea. Les deux parties constatent que la solution la plus préférable devra être une solution globale sur la base du retrait de toutes les troupes étrangères, la fin de l'assistance et de l'ingérence de l'extérieur, la mise en oeuvre de la réconciliation entre les factions kampuchéennes afin d'édifier un Kampuchea souverain, indépendant, neutre, non-aligné ne créant aucune menace aux pays voisins. Une telle solution répondra aux intérêts du peuple du Kampuchea et à la sécurité légitime de tous les pays intéressés.

f) Des consultations du 16 au 21 janvier 1989 à Beijing entre les deux Vice-Ministres du Viet Nam et de la Chine. Les deux parties ont discuté de la normalisation des relations entre les deux pays et des questions d'un intérêt commun, dont le problème du Kampuchea.

4. Les nouveaux développements positifs susmentionnés ont ouvert de bonnes perspectives pour une solution politique globale au problème du Kampuchea dans un avenir non lointain, assurant ainsi au peuple du Kampuchea l'exercice de ses droits fondamentaux, dont le droit à l'autodétermination.